

ADDITIF N°01

RELATIF A L'ARTICLE 6 : ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESPRINT
N°006/AOIR/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2015 DU 15/01/2015
POUR L'ETUDE EN VUE DE LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE MANAGEMENT POUR
LES CONCESSIONS DU PORT AUTONOME DE DOUALA PAD).**

Au lieu de	LIRE
I- Dans l'Avis d'Appel d'Offres	I- Dans l'Avis d'Appel d'Offres
Art 6 : Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Ministère des Marchés Publics (Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres Tél. 222 22 95 83), sis au Rez de chaussée du bâtiment A (porte R9) de l'immeuble abritant les services du Ministère des Marchés Publics dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 200 000 (deux cent mille) francs CFA , payable au Trésor Public.	Art 6 : Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Ministère des Marchés Publics (Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres Tél. 222 22 95 83), sis au Rez de chaussée du bâtiment A (porte R9) de l'immeuble abritant les services du Ministère des Marchés Publics dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 200 000 (deux cent mille) francs CFA, payable au compte CAS de L'ARMP.

NB : Le reste sans changement

Fait à Yaoundé, le **25 FEV. 2015**

**LE MINISTERE DELEGUE A LA PRESIDENCE
CHARGE DES MARCHES PUBLICS**



Sudou